



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 8099

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	<u>xistante</u>	
N° de rapport 23/16/11/9/03			
Concerne : Si contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique  Type d'habitation ☐ appartement ☐ autres :			***********
Type d'habitation : amaison □ appartement □ autres :			******
Personne sur place :code EAN de l'installation :	d.	////.,	<i>/</i>
Personne sur place :	4161	Ville	es an
Date de visite :	t: <i>MC</i>		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗖 271 🂢 276 bis et dérogations 🐧 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		1	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V  Nombre de tableaux : 3 n			7+6+
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		2	161
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X.	
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		A. C.	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		,	
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		V	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		1,	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		V	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	<u></u>	X	
Résistance de dispersion de la prise de terre : M.A.S		X	
<u>Identification des appareils de mesure</u> : reprise dans le dossier équipement individue Manquements / Notes :	de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	asbl.
wanquements / Notes .			
Voix ANNEXE.			
Voce ANNEXE.	U S		
20 V 2 O 2 10 1			
CONTRACTOR OF THE BEARING OF THE PROPERTY OF THE CONTRACTOR OF THE			
	SERVE SERVERSES SE	FRE REPORT OF STA	
Conclusion:			8
Conclusion:  □ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le détai prescrit par la réglementation en vigueur.  □ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité vi au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.  □ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa de l'inspecteur:  Pour SOCOTEC BELGIUM ASB. CUFFARO			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.			
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :			
our SOCOTEC BELGIUM ASBI CUFFARO			
bell la			1 /8
Domenico Domenico Domenico NWW. Certigreen. be	men		Co
Domenico Domenico WWW.certigreen.708			1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0677 23/16 M 14/03	
☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : aux collisses	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	21
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	1.
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :	Don
A Abrence de Sechionnes de Terre & Absence	RAP
Ceita albeta & Aboence de Salhorts.	RAP/SOCOTE
adaptes a estain motivid a post for	EC-ann
tion des collets de certains porte fix	exeBT01(fr)/0609-V1
CUFFARO	)/0609-
Tol. 0471/580 708	<u> </u>